

---

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

---

**Section 1: IDENTIFICATION**

---

**1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT**

**Nom du Produit:** RedGard® SpeedCoat® Waterproofing Membrane  
**Code du Produit:** Non Disponible

**1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS**

**Utilisation:** Membrane d'étanchéité

**1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE**

**Nom/Adresse:** Custom Building Products  
Five Concourse Parkway, Suite 1900  
Atlanta, GA 30328

**Numéro de Téléphone:** 1-(800)-272-8786

**1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE**

**Numéro de Téléphone d'urgence:** INFOTRAC 1-800-535-5053 (Etats-Unis et Canada)  
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

---

**Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

---

**2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE CONFORMEMENT AU PARAGRAPHE (d) DE LA NORME 29 CFR 1910.1200 (OSHA HAZCOM 2012)**

Liquide Inflammable	Catégorie 3
Irritation/Corrosion cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1B
Toxicité ciblée sur un organe particulier—Exposition Unique	Catégorie 3
Toxicité ciblée sur un organe particulier—Exposition Répétée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1

**2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE CONFORMEMENT A LA NORME OSHA HAZCOM2012**

**2.2a MOT INDICATEUR:**  
DANGER!

**2.2b MENTION DE DANGER**  
Liquide et vapeurs inflammables  
Provoque une irritation de la peau  
Provoque des lésions oculaires graves  
Peut provoquer une réaction allergique de la peau  
Peut provoquer l'irritation des voies respiratoires  
Provoque des lésions aux organes lors d'expositions prolongées et répétées  
Peut provoquer le cancer

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître (orale)

### 2.2c PICTOGRAMMES DE RISQUE



### 2.2d AVERTISSEMENTS

<b>i. PREVENTION</b>	<p>Tenir loin de la des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Se laver les mains minutieusement après manipulation. Ne pas respirer les fumees/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité ont été lu et compris. Porter des gants imperméables/des vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage. Vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé à sortir du lieu de travail.</p>
<b>ii. INTERVENTION</b>	<p>En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour éteindre. En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et laver les avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau: consulter immédiatement un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et facile à exécuter. Continuer à rincer. En cas d'irritation des yeux, consulter un médecin. En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et confortable pour respirer. En cas de symptômes respiratoires: appeler un centre poison/médecin. En cas d'exposition ou suspectée: consulter un médecin/attention.</p>
<b>iii. ENTREPOSAGE</b>	<p>Garder sous clef. Entreposer dans un espace bien ventilé. Garder son calme. Garder le contenant bien fermé.</p>
<b>iv. ELIMINATION</b>	<p>Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.</p>

### 2.3 INFORMATION SUPPLEMENTAIRES

#### 2.3a AUTRES DANGERS NON-CLASSÉS

Non Applicable

#### 2.3b TOXICITÉ AIGUË INCONNUE

12.5% du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë inconnue.

## Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 3.1 MELANGES

Nom d'Ingrédient	Numéro de CAS	% en poids
Carbonate de calcium	1317-65-3	30 – 60%*
Ciment Portland	65997-15-1	5 – 10%*
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	3 – 7%*
Hexadécyltriméthoxysilane	16415-12-6	3 – 7%*
Triméthoxy Vinylsilane	2768-02-7	3 – 7%*
2-Butoxyéthanol	111-76-2	3 – 7%*
Silice cristalline, Quartz	14808-60-7	0.1 – 1.0%*
Diacétate de dibutylétain	1067-33-0	0.1 – 1.0%*

\*Signifie que le composant tombera dans l'une des plages spécifiées en raison de la variabilité de lot à lot et pour protéger les informations commerciales confidentielles.

## Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

### 4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
<b>Yeux:</b>	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Peau:</b>	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlevez les vêtements et les souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Inhalation:</b>	Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter immédiatement un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion:</b>	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin ou un avis médical.

### 4.2 LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
<b>Yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs et des productions de larmes avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
<b>Peau:</b>	Provoque l'irritation de la peau. La manipulation peut provoquer un assèchement de la peau, un inconfort, une irritation, et une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Inhalation:</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des lésions aux organes suite à une exposition

---

## FICHE SIGNALÉTIQUE

prolongée et répétée. Ce produit contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée et répétée de la portion respirable de la silice cristalline de ce produit peut provoquer la silicose, une sérieuse maladie pulmonaire invalidante et mortelle.

**Ingestion:** Peut être nocif si avaler. L'ingestion peut causer un malaise et / ou une détresse, une nausée ou un vomissement. Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître.

### 4.3 INDICATION DE SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET DE TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

**Remarque pour le médecin :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

**Traitements spécifiques :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

---

## Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### 5.1 INFLAMMABILITE

**Inflammabilité:** Non inflammable selon les critères SIMDUT / OSHA HAZCOM2012

### 5.2 AGENTS D'EXTINCTION

**5.2a. Agents d'extinction appropriés:**  
Traiter pour les matériaux environnants.

**5.2b. Agents d'extinction non appropriés:**  
Eau, Halones

### 5.3 DANGERS SPÉCIAUX RESULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

**5.3a. Produits de combustion:**  
Produits de combustion dangereux: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, le dioxyde de silicium, le formaldéhyde.

**5.3b. Données sur les risques d'explosion:**

- i. **Sensibilité au choc mécanique:**  
Non Disponible
- ii. **Sensibilité aux décharges statiques:**  
Non Disponible

### 5.4 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS ET LE PERSONNEL CONTRE LES INCENDIES

Demeurer avec le vent dans le dos. Porter un équipement de protection complète incluant la protection respiratoire (SCBA).

---

## Section 6: MESURES CONTRE LES DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

---

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 6.1 PRECAUTIONS PERSONNELLES, EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2 METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

**Méthodes de confinement:** Ramasser tout produit utilisable. Ne pas déverser dans les égouts ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Porter un équipement de protection individuel approprié (PPE).

**Méthodes de nettoyage:** Aspirer ou matériel de balayage et placer dans un récipient d'élimination. Evacuer les matériaux indésirables correctement en conformité avec toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

## Section 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### 7.1 PRECAUTIONS POUR LA MANIPULATION SÉCURITAIRE

**Manipulation:** Utiliser dans des endroits bien ventilés. Porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques sauf si recommandé par le fabricant. Eviter tout contact avec les yeux. Eviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les fumées. Ne pas avaler. Garder l'endroit d'entreposage propre est important pour éviter l'accumulation de poussière.

**Conseils généraux d'hygiène:** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle et porter la protection individuelle recommandée. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, boire et fumer.

### 7.2 CONDITIONS POUR ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, INCLUANT TOUTE INCOMPATIBILITE

**Entreposage:** Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Garder le conteneur bien fermé. Entreposer à température ambiante et garder les conteneurs fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Eviter l'accumulation de poussière par un nettoyage fréquent et par une construction appropriée de la zone d'entreposage.

## Section 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVUELLE

### 8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

Directives d'exposition:

Limites d'exposition au travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Carbonate de calcium	5 mg/m <sup>3</sup> (Resp.) 15 mg/m <sup>3</sup> (Totale)	2 mg/m <sup>3</sup> (Resp.)

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Ciment Portland	5 mg/m <sup>3</sup> (Resp.) 15 mg/m <sup>3</sup> (Totale)	10 mg/m <sup>3</sup> (Resp.)
Décaméthylcyclopentasiloxane	Non disponible	Non disponible
Hexadécyltriméthoxysilane	Non disponible	Non disponible
Triméthoxy Vinylsilane	Non disponible	Non disponible
2-Butoxyéthanol	50 ppm	20 ppm
Silice cristalline, Quartz	10 mg/m <sup>3</sup>	0.025 mg/m <sup>3</sup>
Diacétate de dibutylétain	0.1 mg/m <sup>3</sup>	0.2 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION

**Contrôles d'ingénierie:** Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition (poussières en suspension, fumée, vapeur, etc.) en dessous des limites permises.

### 8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.3a. Equipement de protection individuelle:

- i. **Protection des yeux et du visage:** Porter une protection de oculaire approuvée [Lunettes de sécurité correctement ajustée contre la poussière ou les éclaboussures de produits chimiques au visage (ou masque facial)]
- ii. **Protection de la peau:**
  1. **Protection des mains:** Porter des gants imperméables, comme nitrile.
  2. **Protection du corps:** Porter des vêtements de protection appropriée.
- iii. **Protection des voies respiratoires:** Un NIOSH approuvé respirateur ou le visage de filtrage pièce, comme N95, est recommandé dans les zones mal ventilées ou lorsque les limites d'exposition admissibles peut être dépassée. Les respirateurs doivent être choisis et utilisés selon les directives d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé en la matière, conformément aux exigences de la norme OSHA (29 CFS 1910.134) en matière de respirateurs et de la norme ANSI (Z88.2) en matière de protection respiratoire.
- iv. **Mesures générales de santé et de sécurité:** A manipuler selon les pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles établies.

## Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence (état physique, couleur etc.)</b>	Liquide Rouge
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil d'odeur</b>	Non Disponible
<b>pH</b>	Non Disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation</b>	Non Disponible
<b>Point initial d'ébullition et limite d'ébullition</b>	Non Disponible
<b>Point d'éclair</b>	127°F (52.7°C)
<b>Taux d'évaporation (Eau=1):</b>	Non Disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Inflammable, Catégorie 3 conformément à SIMDUT 2015
<b>Limite supérieure</b>	Non Disponible

## FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>d'inflammabilité/d'explosion</b>	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion</b>	Non Disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Non Disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Non Disponible
<b>Densité relative / gravité spécifique</b>	1.35 – 1.45 g/mL
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Non Disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Non Disponible
<b>Température d'inflammation spontanée:</b>	Non Disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non Disponible
<b>Viscosité (cps):</b>	Non Disponible
<b>COV</b>	81 g/L

### Section 10: STABILITE AND REACTIVITE

#### 10.1. REACTIVITE

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. STABILITE CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Garder au sec.

#### 10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4. CONDITIONS A EVITER

L'humidité et la chaleur.

#### 10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES

Réagit avec l'eau, les bases et les acides.

#### 10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Si stocké et manipulé correctement: aucun connu.

### Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

#### 11.1. VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:

Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion

#### 11.2. SYMPTOMES LIES AUX CARACTERISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES/TOXICOLOGIQUES

**Yeux:** Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs et des productions de larmes avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

**Peau:** Provoque l'irritation de la peau. La manipulation peut provoquer un assèchement de la peau, un inconfort, une irritation, et une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Inhalation:** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut

## FICHE SIGNALÉTIQUE

provoquer des lésions aux organes suite à une exposition prolongée et répétée. Ce produit contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée et répétée de la portion respirable de la silice cristalline de ce produit peut provoquer la silicose, une sérieuse maladie pulmonaire invalidante et mortelle.

**Ingestion:** Peut être nocif si avaler. L'ingestion peut causer un malaise et / ou une détresse, une nausée ou un vomissement. Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître.

Toxicité Aiguë		
Ingrédient	CL50	DL50
Carbonate de calcium	Non disponible	Non disponible
Ciment Portland	Non disponible	Non disponible
Décaméthylcyclopentasiloxane	Inhalation: 8.67 mg/L, 4h, rat	Orale: >5,000 mg/kg, rat Dermique:>2,000 mg/kg, rat
Hexadécyltriméthoxysilane	Non disponible	Non disponible
Triméthoxy Vinylsilane	Inhalation: 16.8 mg/L, 4h, rat	Orale: 7.178 mg/kg, rat Dermique: 3,200 mg/kg, rabbit
2-Butoxyéthanol	Non disponible	Orale: 880 mg/kg, rat Dermique: 1,060 mg/kg, rat
Silice cristalline, Quartz	Non disponible	Non disponible
Diacétate de dibutylétain	Inhalation: 75 mg/L, rat	Orale: 913 mg/kg, rat Dermique: 2,266 mg/kg, rat

Mélange ATE	Orale	Dermique	Inhalation
Données Calculées	3,120 mg/kg	>2,000 mg/kg	>20 mg/L

Cancérogénicité	
Ingrédients	Produits chimiques inscrits comme agents cancérogènes ou potentiellement cancérogènes (NTP,IARC,OSHA,ACGIH,CP65)
Carbonate de calcium	Non Listé
Ciment Portland	ACGIH-A4
Décaméthylcyclopentasiloxane	Non Listé
Hexadécyltriméthoxysilane	Non Listé
Triméthoxy Vinylsilane	Non Listé
2-Butoxyéthanol	I-3
Silice cristalline, Quartz	N-2, I-1, O-1, ACGIH-A2, CP65
Diacétate de dibutylétain	Non Listé

### 11.3. EFFETS DIFFERES ET EFFETS IMMEDIATS ET CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION A COURT ET A LONG TERME

A COURT TERME	
<b>Corrosion/Irritation cutanée:</b>	Provoque des irritations cutanées
<b>Domage/Irritation grave oculaire:</b>	Provoque des lésions oculaires graves
<b>Sensibilisation des voies respiratoires:</b>	Non Classés
<b>Sensibilisation de la peau:</b>	Peut provoquer une réaction allergique de la peau
<b>Exposition unique - STOT:</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
<b>Danger d'aspiration:</b>	Non Classés
A LONG TERME	



## FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>Cancérogénicité:</b>	Peut provoquer le cancer
<b>Mutagénicité des cellules germinales:</b>	Non Classés
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître (orale)
<b>Exposition Répétée –STOT:</b>	Provoque des lésions aux organes lors d'expositions prolongées et répétées
<b>Effets Antagonistes/Synergiques</b>	Non Classés

### Section 12: INFORMATION ECOLOGIQUE

#### 12.1. ECOTOXICITE

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou dans les cours d'eau.

Ecotoxicité		
Ingrédient	EC50/NOEC-48 Heures	LC50/NOEC-96 Heures
Carbonate de calcium	Non Disponible	Non Disponible
Ciment Portland	Non Disponible	Non Disponible
Décaméthylcyclopentasiloxane	Non Disponible	Non Disponible
Hexadécyltriméthoxysilane	Non Disponible	Non Disponible
Triméthoxy Vinylsilane	169 mg/L, Daphnia magna	191 mg/L, Onocorhynchus mykiss
2-Butoxyéthanol	1,550 mg/L, Daphnia magna	1,474 mg/L, Onocorhynchus mykiss
Silice cristalline, Quartz	Non Disponible	Non Disponible
Diacétate de dibutylétain	35-127 mg/L, Algae	Non Disponible

#### 12.2. PERSISTANCE ET DEGRABILITE

Non Disponible

#### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Non Disponible

#### 12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Non Disponible

#### 12.5. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non Disponible

### Section 13: ELIMINATION

#### 13.1. METHODE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS

Eliminer produit et contenant dans le respect des les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

#### 13.2. AUTRES METHODES D'ELIMINATION RECOMMANDEES

Non Disponible

### Section 14: INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

DOT (Etats-Unis)	DOT (Etats-Unis)	TMD (CANADA)
NUMERO ONU:	NUMERO ONU:	NUMERO ONU:

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Non Réglementé	Non Réglementé	UN1993
<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Non Réglementé	<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Non Réglementé	<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Liquide Inflammable, N.S.A. (Trimethoxy Vinylsilane, Décaméthylcyclopentasiloxane)
<b>CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):</b>  Non Réglementé	<b>CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):</b>  Non Réglementé	<b>CLASSE DE RISQUE DE TRANSPORT (ES)</b>  3
<b>GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  Non Réglementé	<b>GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  Non Réglementé	<b>GROUPE D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  III
		<b>Quantité Exception Limitée &lt;= 5L</b>

**En résumé:** Le produit n'est PAS réglementé par les règlements de transport DOT / TMD. Le produit est réglementé par les réglementations de l'IATA.

#### 14.1. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Non Disponible

#### 14.2. TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET DU CODE IBC

Non Disponible

#### 14.3. PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

### Section 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

#### 15.1. REGLEMENTATION CONCERNANT LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT / MESURES LEGISLATIVES SPECIFIQUES POUR LE PRODUIT CHIMIQUE

**Canada:** Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique comprend toutes les informations requises du Règlement sur les produits dangereux.

**Etats-Unis:** Fiche signalétique préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

#### 15.2. INFORMATION FEDERALE POUR ETATS-UNIS:


INGREDIENTS	SARA TITRE III			
	SECTION 302 (EHS) TPQ (LBS)	SECTION 304 EHS RQ (LBS)	CERCLA RQ (LBS)	SECTION 313 (TRI)
Carbonate de calcium	Non listé	Non listé	Non listé	Non listé
Ciment Portland	Non listé	Non listé	Non listé	Non listé
Décaméthylcyclopentasiloxane	Non listé	Non listé	Non listé	Non listé
Hexadécyltriméthoxysilane	Non listé	Non listé	Non listé	Non listé



## FICHE SIGNALÉTIQUE

Trimethoxy Vinylsilane	Non listé	Non listé	Non listé	Non listé
2-Butoxyéthanol	Non listé	Non listé	Non listé	Non listé
Silice cristalline, Quartz	Non listé	Non listé	500	10,000
Diacétate de dibutylétain	Non listé	Non listé	Non listé	Non listé

### 15.3. DU DROIT DE SAVOIR LOIS LISTES POUR LES ETATS-UNIS

<b>Proposition 65 de la Californie:</b>	 <b>AVERTISSEMENT:</b> Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris silice cristalline, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et méthanol identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter <a href="http://www.P65Warnings.ca.gov">www.P65Warnings.ca.gov</a> .
<b>Du "Droit de Savoir" pour autres listes états des Etats-Unis:</b>	Carbonate de calcium: <b>CAS#1317-65-3</b> Ciment Portland: <b>CAS#65997-15-1</b> Décaméthylcyclopentasiloxane: <b>CAS541-02-6</b> Hexadécyltriméthoxysilane: <b>CAS#16415-12-6</b> Trimethoxy Vinylsilane: <b>CAS#2768-02-7</b> 2-Butoxyéthanol: <b>CAS111-76-2</b> Silice cristalline, Quartz: <b>CAS#14808-60-7</b> Méthanol: <b>CAS#67-56-1</b>

### 15.4. INVENTAIRES MONDIAUX

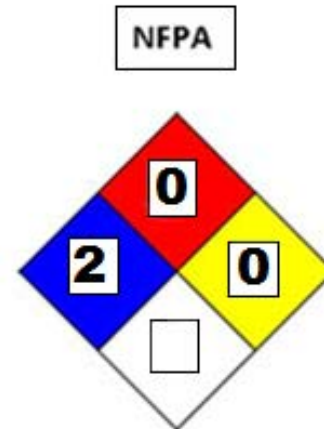
Ingrédient	Etats-Unis TSCA	Canada LIS/LES
Carbonate de calcium	Oui	LES*
Ciment Portland	Oui	LIS
Décaméthylcyclopentasiloxane	Oui	LIS
Hexadécyltriméthoxysilane	Oui	LIS
Vinylsilane Trimethoxy	Oui	LIS
2-Butoxyéthanol	Oui	LIS
Silice cristalline, Quartz	Oui	LIS
Diacétate de dibutylétain	Oui	LIS

\*Exemption: Natural chimique qui se produit













## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 15.5. CLASSEMENT NFPA ET HMIS:

<b>DANGER POUR LA SANTÉ</b> <b>4</b> EXTRÊME: très toxique, peut être mortel en cas d'ingestion ou à court terme. <b>3</b> GRAVE: toxique, un effort de protection complet et un appareil de respiration doivent être portés. <b>2</b> MODÉRÉ: un appareil de protection et un masque facial doivent être portés. <b>1</b> FAIBLE: un appareil de respiration peut être porté. <b>0</b> MINIME: aucune précaution nécessaire.	<b>DANGER D'INFLAMMABILITÉ</b> <b>4</b> EXTRÊME: peut ou peut être extrêmement inflammable. Point d'éclair en dessous de 77°F (22.3°C). <b>3</b> GRAVE: inflammable. Point d'éclair 77°F à 100°F (22.3 à 37.8°C). <b>2</b> MODÉRÉ: combustible. Nécessite un feu ou modéré pour s'enflammer. Point d'éclair en dessous de 200°F (93.3°C). <b>1</b> FAIBLE: peu combustible. Nécessite une forte chaleur pour s'enflammer. <b>0</b> MINIME: ne brûle pas dans des conditions normales.
<b>RISQUE SPÉCIFIQUE</b>  Oxydant Acide Alkalin Corrosif Ne pas utiliser d'eau Radiation	<b>RISQUE D'INSTABILITÉ</b> <b>4</b> EXTRÊME: explosif à température ambiante. <b>3</b> GRAVE: peut exploser si choqué ou chauffé (souventement dans mélange avec d'autres). <b>2</b> MODÉRÉ: instable. Peut réagir avec l'eau. <b>1</b> FAIBLE: peut réagir si chauffé ou mélangé avec d'autres. <b>0</b> MINIME: normalement stable. Ne réagit pas avec l'eau.



**HMIS**

<b>2</b> SANTÉ	<b>INDICE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION</b>	
<b>2</b> INFLAMMABILITÉ	<b>A</b> 	<b>G</b> 
<b>0</b> RÉACTIVITÉ	<b>B</b> 	<b>H</b> 
<b>G</b> PROTECTION INDIVIDUELLE	<b>C</b> 	<b>I</b> 
	<b>D</b> 	<b>J</b> 
	<b>E</b> 	<b>K</b> 
	<b>F</b> 	<b>X</b> 

★ Demandez à votre superviseur pour obtenir des instructions particulières de manipulation

Indice De Danger	
4	Danger Sévère
3	Danger Sérieux
2	Danger Modéré
1	Danger Faible

### 15.6. AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCÉROGENES:

<b>CP65</b>	Proposition 65 de la Californie
<b>OSHA (O)</b>	Occupational Safety and Health Administration (OSHA – Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail)
<b>ACGIH (G)</b>	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) <ul style="list-style-type: none"> <li>A1 – Agent cancérigène pour les humains – Confirmé</li> <li>A2 – Agent cancérigène pour les humain - Soupçonné</li> <li>A3 – Agent cancérigène pour les animaux</li> </ul>

## FICHE SIGNALÉTIQUE

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A4 – Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains</li> <li>• A5 – N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains</li> </ul>
<b>CIRC (I)</b>	Centre International de Recherche sur le Cancer <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 – L'agent (mélange) est cancérigène pour les humains</li> <li>• 2A – L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les humains: il existe peu de preuves de cancérigénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.</li> <li>• 2B – L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérigénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.</li> <li>• 3 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérigénicité pour l'humain</li> <li>• 4 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérigène pour l'humain.</li> </ul>
<b>NTP (N)</b>	National Toxicology Program (Programme national de toxicologie) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 – Connus pour être cancérigène</li> <li>• 2 – Raisonnablement anticipé d'être cancérigène</li> </ul>

### Section 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

**Date de Préparation:** 19 Juillet 2016

**Version:** 1.1

**Date de Révision:** 1 Août 2018

**Clause de non-responsabilité :** Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente fiche signalétique sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

**Préparé par:** Custom Building Products  
 Téléphone: (562)-968-2980  
[www.custombuildingproducts.com](http://www.custombuildingproducts.com)

## Fin de la fiche signalétique